

Le Baromètre de la Nature dans le Loiret



Edito

Un baromètre de la nature, pour quoi faire ?

Nous aurions pu aussi l'appeler le thermomètre ou la « photo de classe » de la nature... L'idée étant de s'arrêter à un instant T, ici 2014, et de faire le point sur les richesses, mais aussi sur les pauvretés, du Loiret en matière de faune, de flore et surtout d'habitats car les uns ne vont pas sans les autres. Évidemment, il s'agit aussi d'alerter et d'encourager à protéger, maintenir, voire faire augmenter, la biodiversité sur notre territoire.

Vous découvrirez certainement des espèces que vous ne soupçonniez pas dans notre département et vous les trouverez exceptionnelles, mais il nous faut également songer à protéger la faune, la flore et les habitats ordinaires, cette Nature que nous côtoyons tous les jours.

Alors beau fixe ou avis de tempête ? Vous en jugerez...

Nous proposons à chacun des pistes pour aider la Nature, c'est bien là la moindre des choses à lui offrir après des décennies passées à profiter d'elle, parfois sans discernement.

Alors, qu'il s'agisse d'inventaires de la biodiversité communale, de suivis d'espèces ou d'opérations déjà bien installées dans nos territoires comme « ValMares » ou « Pesticides, comment s'en passer ? », nous comptons sur vous pour apporter votre pierre à l'édifice - aujourd'hui incontournable - de la Protection de la Nature pour que l'Humain s'y épanouisse dans les meilleures conditions et que la Nature sauvage soit partagée par tous.

Didier Papet, Président de Loiret Nature Environnement

Espaces remarquables

Protection au titre des directives européennes

ZONES NATURE 2000 (ZPS et ZSC)

Il s'agit des sites les plus adaptés à la conservation des espèces rares ou menacées listées dans les directives européennes 79/409/CEE et 92/43/CEE. Ce sont soit des « Zones de Protection Spéciale » pour les oiseaux, soit des « zones spéciales de conservation » pour le reste de la faune et les habitats. L'Etat français s'est engagé à mettre en œuvre une gestion écologique des sites en tenant compte des nécessités économiques, sociales et culturelles.

Protection au titre du Code de l'environnement

Réserve naturelle nationale (RNN)

Ce sont des zones reconnues par l'Etat pour la préservation d'espèces ou d'habitats en voie de disparition sur le territoire national. C'est l'une des plus fortes mesures de protection.

Arrêtés préfectoraux de Protection de Biotope (APPB)

Ils visent à préserver des milieux abritant des espèces sauvages protégées. L'arrêté, signé par le Préfet de département, fixe les conditions et contraintes d'usage, qui peuvent être permanentes ou temporaires et limitées dans l'espace.

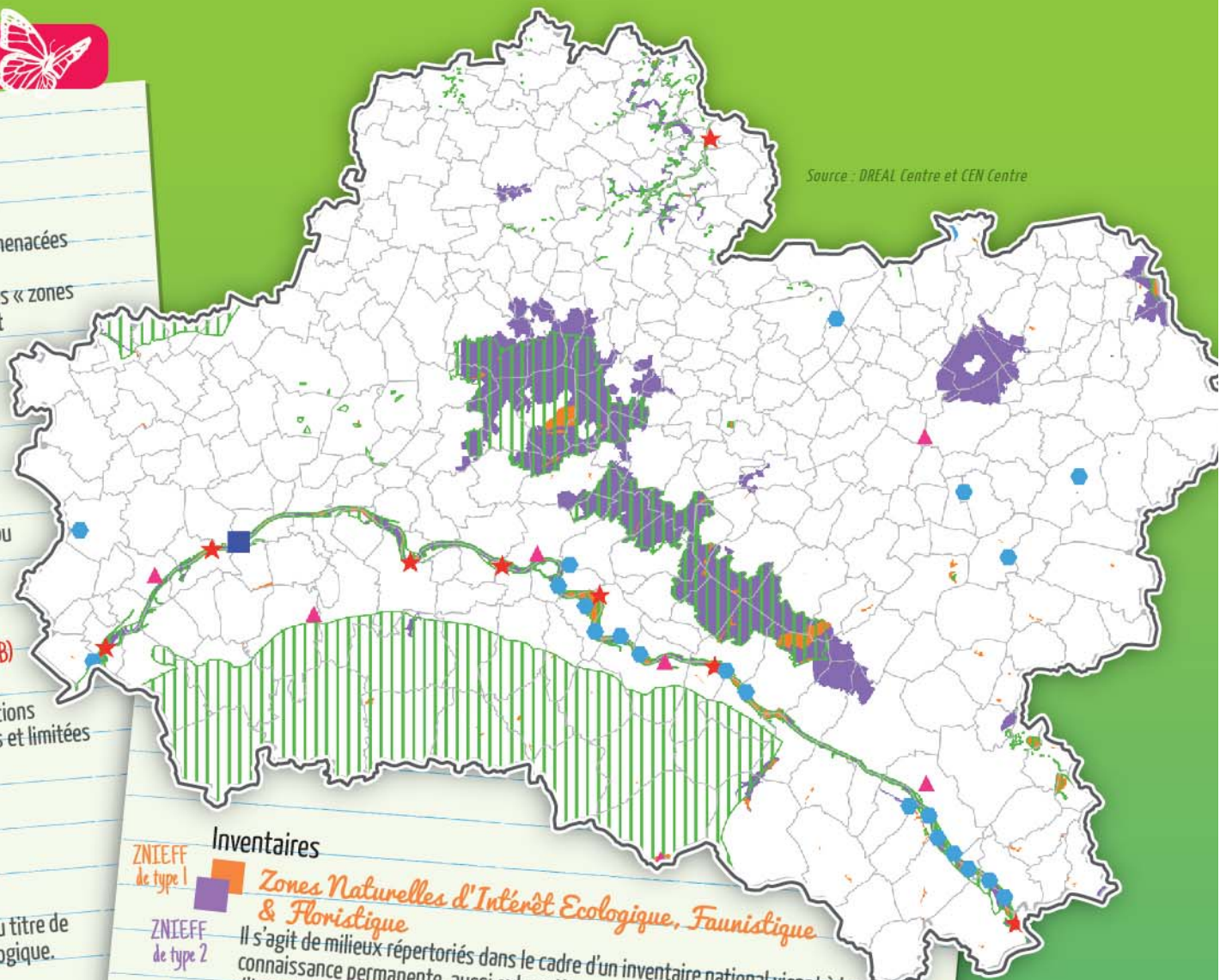
Autres outils de protection

Espaces naturels sensibles (ENS)

Ce sont des sites d'intérêt écologique acquis par le Conseil général au titre de la politique des ENS. Ils sont préservés et gérés pour leur valeur biologique. En principe ils sont ouverts au public et la chasse y est interdite.

Sites du Conservatoire d'Espaces naturels (CEN)

Le CEN est une association régionale créée pour préserver les sites de grand intérêt écologique par la maîtrise foncière (achat, location) ou la maîtrise d'usage (convention de gestion, autorisation d'utilisation temporaire...), la gestion et la sensibilisation.



Inventaires

ZNIEFF de type 1

ZONES NATURELLES D'INTERET ECOLOGIQUE, FAUNISTIQUE & FLORISTIQUE

Il s'agit de milieux répertoriés dans le cadre d'un inventaire national visant à la connaissance permanente, aussi exhaustive que possible, des espaces naturels d'intérêt écologique. Deux types de zones sont définis :

ZNIEFF de type I : secteurs de superficie limitée, caractérisés par leur intérêt biologique remarquable.

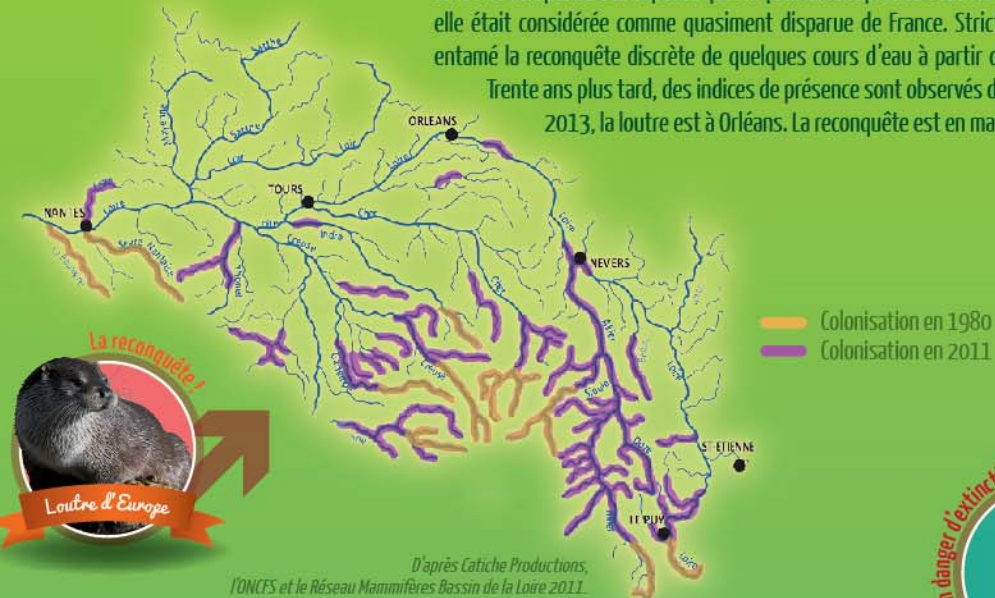
ZNIEFF de type II : grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes.

ZNIEFF de type 2

Progression de la Loutre dans le bassin de la Loire

La Loutre, retour discret en Loire moyenne

La loutre fait partie des espèces qui ont pleinement profité des mesures de préservation. Dans les années 1970, elle était considérée comme quasiment disparue de France. Strictement protégée depuis 1981, elle a alors entamé la reconquête discrète de quelques cours d'eau à partir de ses derniers bastions du Massif Central. Trente ans plus tard, des indices de présence sont observés dans le Loiret, principalement sur la Loire. En 2013, la loutre est à Orléans. La reconquête est en marche !

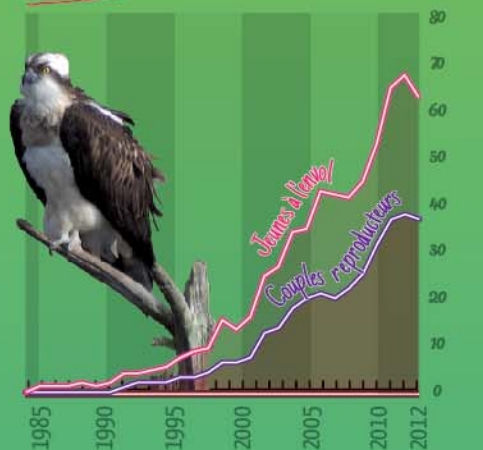


La forêt d'Orléans, un peuplement de rapaces inégalé en France

La Forêt d'Orléans abrite un des plus riches peuplements de rapaces diurnes de l'Hexagone. Pas moins de 11 espèces y nichent. Le Balbuzard pêcheur est certes le mieux connu mais d'autres espèces, non moins intéressantes, s'y reproduisent également, comme le Circaète Jean-le-Blanc ou l'Aigle botté. Alors que la population de balbuzards est en augmentation depuis les années 1990, d'autres rapaces sont en déclin, comme l'Autour des palombes ou le Busard Saint-Martin.



Evolution des effectifs de Balbuzard pêcheur



L'Arnica, une montagnarde descendue dans la plaine

Caractérisée par ses grands capitules jaune d'or, l'Arnica est fréquente dans les régions montagneuses et l'espèce figure en bonne place dans la pharmacopée française. Ce que l'on sait moins, c'est que, dans le Loiret, l'Arnica est représentée par la sous-espèce *atlantica*, qui atteint ici la limite Nord de son aire de répartition. L'Arnica se rencontre principalement sur les accotements des routes forestières de la Forêt d'Orléans. C'est une plante protégée, classée « en danger critique d'extinction » dans la liste rouge régionale.

Le Pélobate brun sort de l'oubli...

Ce petit crapaud est l'espèce la plus singulière du département. Connue au 19^e siècle, il tomba dans l'oubli et fut redécouvert dans le Val de Loire en 2010, avec une population qui est la plus dense jamais observée en France (une centaine d'individus sur quelques mares). Ailleurs, le pélobate brun n'est connu qu'en Brenne, en Alsace et en Lorraine où sa présence est documentée depuis longtemps. L'espèce est classée « en danger critique d'extinction » dans le Livre Rouge régional⁽¹⁾ et fait l'objet d'un Plan National d'Actions piloté par la DREAL Centre.

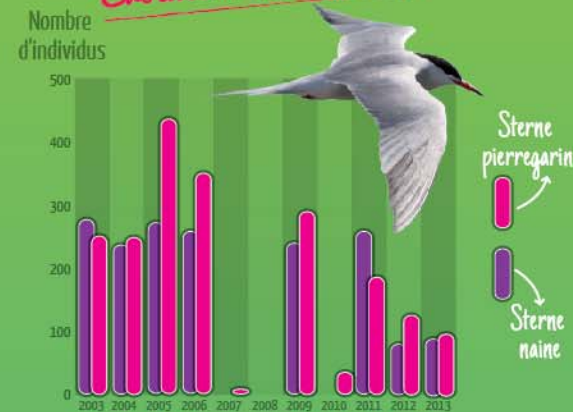


Zoom sur...

Les plages de la Loire, du sable qui rappelle l'Atlantique

La Loire est un remarquable corridor écologique : des espèces communes sur le littoral atlantique utilisent ses grèves sableuses pour s'installer loin à l'intérieur des terres. C'est le cas des sternes dont plusieurs centaines de couples se reproduisent chaque année dans le département. Parmi les autres espèces, on peut citer le Grand forficule, un « perce-oreille » long de 3 cm. C'est un insecte prédateur qui se rencontre dans les débris végétaux des plages. Dans le Loiret, il est assez rare. Il a été découvert récemment à Beaugency, Orléans et Saint-Benoît-sur-Loire.

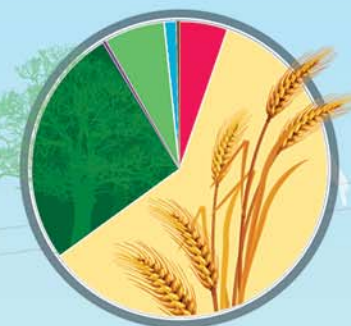
Evolution des effectifs



(1) Nature Centre, Conservatoire Botanique national du Bassin parisien. 2014. Livre rouge des habitats naturels et des espèces menacées de la région Centre. Nature Centre Ed. Orléans. 504 p.

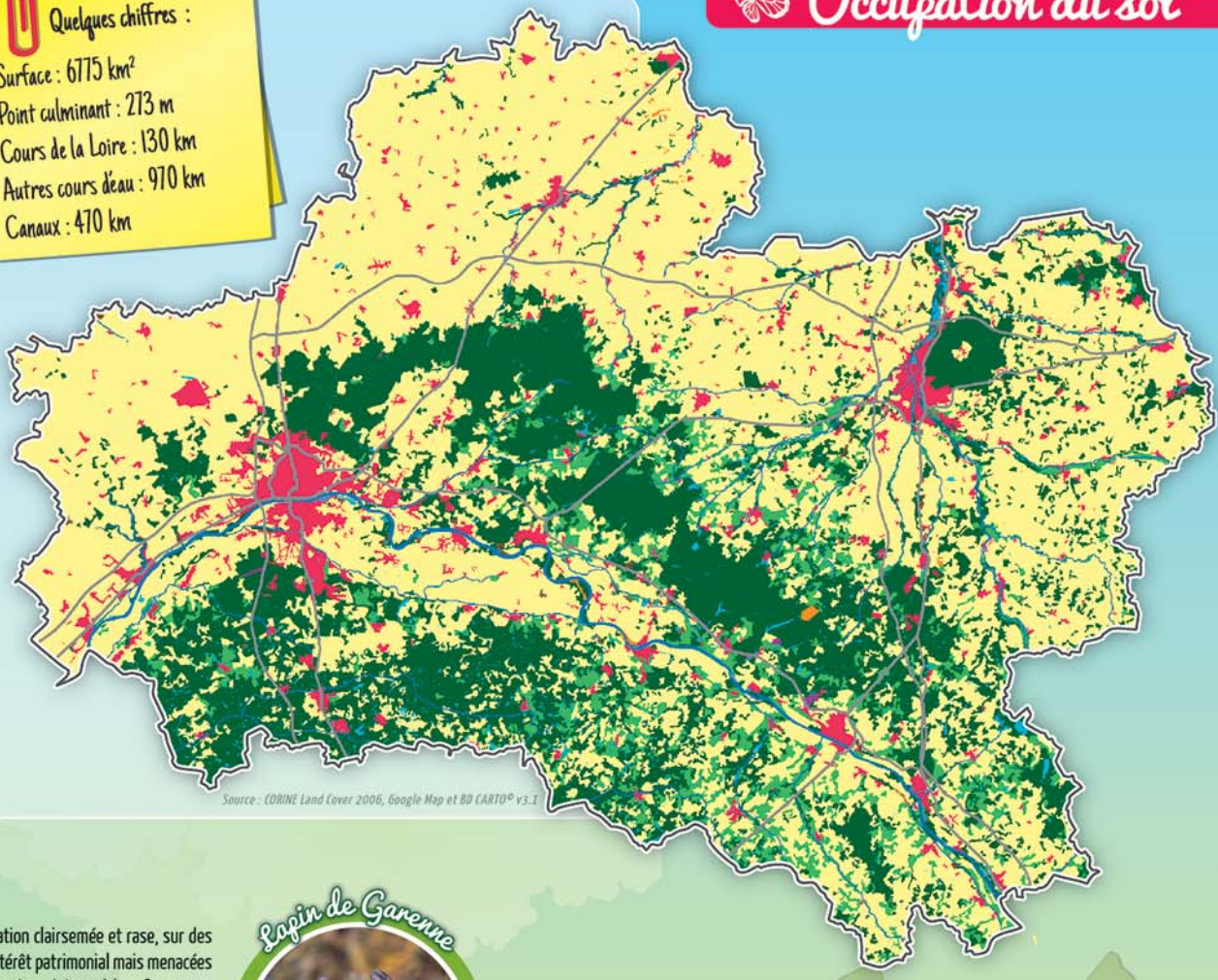
Terres cultivées (60%)

Les deux tiers de la surface du Loiret sont occupés par des terres cultivées. Les sols de Beauce se distinguent par leur qualité agronomique, qui leur a valu le surnom de « grenier à blé de la France ». La faune et la flore de ces vastes plaines ont payé un lourd tribut aux pratiques culturales modernes. Quelques espèces se sont adaptées, comme l'Oedicnème criard, tandis que d'autres ont quasiment disparu. C'est le cas des plantes messicoles, comme l'Adonis d'automne ou la Nielle des blés. Le Carabe doré, grand dévoreur de limaces, s'est fortement raréfié suite à l'utilisation généralisée des pesticides et à l'évolution des pratiques culturales.



Le Loiret est un département au relief peu accentué, qui fait partie du Bassin Parisien. Sa diversité géologique explique la variété des paysages (grandes cultures, vallonnements bocagers, massifs forestiers, vallées inondables...). Des prairies vouées à l'élevage subsistent sur les sols pauvres. Le Val de Loire est le domaine des cultures légumières, des vergers, de l'horticulture et des vignes. Les paysages sont donc profondément marqués par les activités humaines même si la Loire, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, continue à mériter l'appellation de « dernier fleuve sauvage d'Europe ». La Loire est bordée par des levées mais ses îles, ses berges et ses chenaux multiples lui confèrent encore un caractère très naturel.

Quelques chiffres :
 Surface : 6775 km²
 Point culminant : 273 m
 Cours de la Loire : 130 km
 Autres cours d'eau : 970 km
 Canaux : 470 km



- Zones bâties 6%**
Le développement urbanistique est très important dans le Loiret. Il se fait au détriment des espaces agricoles, entraînant un mitage grave des terres cultivées dans certains secteurs.
- Réseau routier**
Il est long de 11 311 km, soit 1,7 km/km² dont 5 autoroutes (A6, A10, A19, A71 et A77).
- Cours d'eau**
Plus de 1000 km de cours d'eau, auxquels s'ajoutent quatre canaux (latéral à la Loire, de Briare, du Loing et d'Orléans).
- Terres cultivées 60%**
Culture de céréales, betteraves sucrières, protéagineux en Beauce et Gâtinais. Marâchage, arboriculture, horticulture et viticulture dans le Val de Loire.
- Forêts 27%**
Trois ensembles principaux : la forêt d'Orléans, la forêt de Montargis et la Sologne. Chênes, charmes et pins principalement.
- Landes <1%**
Généralement issues d'anciennes déforestations visant à créer des pâturages, les landes se développent sur des sols peu propices aux cultures.
- Prairies 7%**
Naturelles ou artificielles. Consacrées à l'élevage (bovin, ovin et caprin).
- Pelouses <1%**
Elles se trouvent sur les coteaux calcaires, dans le lit majeur de la Loire et en forêt d'Orléans, dans les layons et sur les accotements.
- Zones humides 1,3%**
La forêt d'Orléans et la Sologne sont émaillées d'étangs et de mares. De nombreux grands plans d'eau existent ailleurs : vastes étangs d'alimentation du canal de Briare, anciennes gravières (Loire et Loing).
- Carrières <1%**
Calcaire de Beauce, sable rouge des terrasses de Sologne et alluvions (Loire et Loing). Suite aux extractions anciennes, le lit de la Loire s'est incisé, conduisant à une dégradation grave et irréversible des habitats alluviaux.



Prairies (7%)

Au même titre que les landes, les prairies sont aujourd'hui en forte régression du fait de la mise en culture ou du boisement lié à l'abandon du pâturage et de la fauche. La plupart des espèces prairiales sont ainsi en déclin, telles l'Orchis grenouille, le Cuivré des marais ou le Courlis cendré, dont une vingtaine de couples seulement se reproduisent dans le département.



Pelouses (<1%)

Les pelouses se distinguent des prairies par leur végétation clairsemée et rase, sur des sols généralement pauvres. Elles sont d'un très grand intérêt patrimonial mais menacées par la déprise agricole et la progression des boisements qui conduisent à leur fermeture. L'Inule hérissée est d'ailleurs en danger critique d'extinction et l'Azuré du serpolet, considéré comme éteint dans le département. Le Lapin de garenne est un important facteur d'entretien des pelouses sur sable, en particulier dans le lit majeur de la Loire.



Et les champignons dans tout ça ?
 On trouve dans le Loiret une grande variété de champignons. Mais près des trois quarts d'entre eux sont menacés ! Si certains sont bien connus des gourmets, d'autres, non comestibles, sont parfois surprenants, tels ces géastres appelés « étoiles de terre ».

Forêts (27%)

La forêt d'Orléans (60 000 ha, dont 35 000 de forêt domaniale, la plus grande de France), la forêt de Montargis (4 100 ha) et la Sologne (55 000 ha) sont des vestiges de l'immense forêt qui couvrait autrefois le département. La Scille à deux feuilles, plante protégée à l'échelle régionale, se rencontre principalement dans les boisements frais. Le Pic cendré est en danger d'extinction. Quant au Géotrupe des bois, vous l'apercevrez sans peine, déambulant sur les sentiers forestiers à la recherche de nourriture.



Espèce en bon état de conservation (effectifs abondants et répandus)
 Espèce aux faibles effectifs et/ou peu répandue
 Espèce disparue ou en voie de disparition (effectifs extrêmement faibles)
 Espèce éteinte

Landes (<1%)

Ce sont des zones ouvertes, dominées par les bruyères ou les genêts, où croissent de nombreuses espèces de plantes rares et protégées comme l'Hélianthème en ombelle. C'est là que s'installe la Fauvette pitchou, petit passereau méditerranéen considéré comme « vulnérable » dans notre région et très sensible aux hivers rigoureux. Quant à la Vipère aspic, c'est un serpent répandu mais aussi discret que farouche. Les cas de morsures sont excessivement rares.



Zones Humides (1,3%)

Ce sont les habitats naturels les plus menacés. Au cours des deux derniers siècles, les marais ont été drainés et les mares, comblées. La Marsillée à quatre feuilles est une fougère aquatique rarissime, protégée à l'échelle nationale. Parmi les espèces qui ont largement souffert de l'assèchement des marais figure le Busard des roseaux. Le Triton palmé, quant à lui, est encore relativement commun et répandu.



Cours d'eau et forêts alluviales

De tous les cours d'eau, c'est la Loire qui offre au département ses paysages les plus emblématiques. Sur 130 km, la forêt riveraine « de bois tendre » (saules, peupliers...) ou « de bois dur » (frênes, ormes, chênes...) alterne avec des zones herbacées, domaine de l'Hoplie bleue, un bijou vivant. Corridor écologique par excellence, la Loire héberge des poissons sédentaires comme des migrateurs, dont le Saumon atlantique, en danger d'extinction. Mais les chiffres de la richesse piscicole sont catastrophiques : 33 % des espèces du Loiret sont introduites, comme le Silure, la Perche soleil ou le Poisson-chat. Quant aux autres cours d'eau, les aménagements et les recalibrages, menés à partir des années 1960, ont largement altéré leur intérêt écologique.



Attention aux espèces invasives !
 Les espèces exotiques envahissantes, ou « invasives », sont une menace grave pour la faune et la flore de nos régions. Tous les milieux naturels sont concernés. Jussie, Renouée du Japon, Frelon asiatique, Poisson-chat... autant d'espèces introduites par l'homme qui déséquilibrent les écosystèmes européens.

Le gîte et le couvert
 Si la forêt d'Orléans est riche, elle le doit aussi à l'intérêt écologique des zones environnantes : prairies, bocages, landes, étangs, cultures... C'est là que vont se nourrir rapaces et mammifères. Les lisières forestières sont aussi le domaine du Chat forestier, présent mais très rare dans le département.

L'association Loiret Nature Environnement, au service de la nature depuis 70 ans !

L'association a pour vocation l'étude, la sensibilisation et la protection de la nature et de l'environnement. Elle s'est engagée dans un certain nombre de programmes-phares visant à une meilleure prise en compte de la biodiversité et à un meilleur respect de l'environnement dans la gestion de nos espaces quotidiens. Quelques exemples (la suite sur www.loiret-nature-environnement.org) :

Pesticides, comment s'en passer ?

LNE et ses partenaires accompagnent les communes qui souhaitent se passer des pesticides pour l'entretien des espaces publics. LNE a également initié la charte « Jardiner au naturel, objectif zéro pesticide », destinée aux jardiniers amateurs, dans le but de faire baisser durablement l'utilisation de pesticides et de favoriser l'acceptation des herbes spontanées.

ValMares

Le projet se décline en une série d'actions qui allient inventaires, animations et créations (ou restaurations) de mares dans le but de partager la connaissance et de favoriser une meilleure acceptation de ces petites zones humides, véritables réservoirs de biodiversité.

Inventaires et expertises

L'association réalise des diagnostics et des expertises touchant à tous les écosystèmes du département et à de nombreux secteurs d'activités (agriculture, sylviculture, exploitation de matériaux, traitement des déchets, transports d'électricité, énergie éolienne...), dans un souci permanent de concilier les impératifs de production et la protection de la biodiversité.

Inventaires de la biodiversité dans les communes

L'échelle de la commune est particulièrement adaptée pour mener des politiques locales efficaces. LNE propose aux communes de réaliser des inventaires de biodiversité sur leur territoire. Ils visent à la fois à améliorer les connaissances et à sensibiliser les citoyens à la richesse de leur cadre de vie.

Base de données naturalistes

Toutes les données naturalistes de l'association sont saisies dans une base opérationnelle et participative à l'échelle de la région Centre (SIRFF).



64, route d'Olivet - 45100 Orléans

☎ 02 38 56 69 84 ✉ loiret.natureenvironnement@orange.fr
☎ 02 38 56 33 48 🌐 <http://www.loiret-nature-environnement.org>

Un grand merci aux photographes qui nous ont offert leurs clichés !

Photographies : J.F. Aubeil, M.N. de Bellefroid, M. Chantereau, G. Chevrier, M. Corgier, F. Couton, D. Ducanos, J.C. Gagnepain, S. Gressette, R. Hardouin, W. Hartley, D. Hergibo, H. Hillewaert, A. Jourdas, C. Laffolay, C. Lartigau, L. Lequivard, J. Lindsey, R. Rosoux, C. Saint Andrieux, A. Trepte, F. Vassen et F. Xaver

Le baromètre de la nature est une appellation déposée du magazine Terre sauvage